

## LE MODÈLE AEMBC, UN MODÈLE CENTRÉ SUR LE PROCESSUS DE MÉDIATISATION

Abdelfattah LAHIALA<sup>1</sup>, Abderrahman EL FATHI<sup>2</sup>

### Résumé

*Dans le cadre de la modélisation du modèle AEMBC (Acte Éducatif Médiatisé Basé sur la Communication), le présent article est centré sur les traitements du facteur « processus de médiatisation ». Notre objectif est de pouvoir exposer dans le présent travail notre conceptualisation vis-à-vis de cette composante vitale et fondamentale de l'intégration des nouvelles technologies dans le processus d'apprentissage. Le travail s'agence autour de trois paramètres qui vont être développés ; la définition des stratégies et des ressources budgétaires, définition des rôles et des responsabilités dans le processus de médiatisation et le déploiement des structures techniques de diffusion. Selon notre considération, si ces trois paramètres sont observés et respectés, le processus d'apprentissage peut s'aligner afin de produire des supports adéquats, valides et efficaces.*

*Le schéma présenté dans cet article est repris de notre conception pour le modèle AEMBC constitué de l'ensemble des composantes, des facteurs d'influence et des paramètres à considérer pour garantir l'efficacité et l'efficience de l'acte éducatif médiatisé.*

**Mots clés :** TICE ; Communication ; AEMBC ; Médiatisation ; Processus de médiatisation ; Acte éducatif médiatisé.

### Abstract

*In the framework of the modeling of the AEMBC (Communication-Based Education) model, this article focuses on the treatment of the "media process" factor. Our objective is to be able to expose in the present work our conceptualization vis-à-vis this vital and fundamental component of the integration of the new technologies in the process of learning. The work is organized around three parameters that will be developed; the definition of strategies and budgetary resources, definition of roles and responsibilities in the mediatization process and the deployment of technical dissemination structures. Based on our consideration, if these three metrics are observed and adhered to, the learning process can align to produce adequate, valid, and effective supports.*

---

<sup>1</sup> École Normale Supérieure De Tétouan, Laboratoire de linguistique, de communication et de traduction, Université Abdelmalek et Essaâdi (Maroc), Courriel : Abdelfattah@lahiala.com, auteur correspondant.

<sup>2</sup>Faculté des Lettres et sciences humaines de Tétouan, Laboratoire de linguistique, de communication et de traduction, Université Abdelmalek et Essaâdi (Maroc), Courriel : elfathi@hotmail.com.

*The diagram presented on this article is taken from our conception for the AEMBC model constituted of all the components, the factors of influence and the parameters to be considered to guarantee the effectiveness and efficiency of the mediated educational act.*

**Key words:** *ICT; Communication; AEMBC; Media coverage; Media process; Educational act mediated.*

### **Introduction**

Le présent travail trouve son fondement dans le schéma global proposé dans le modèle AEMBC, un modèle qui relate l'ensemble des composantes constituant l'acte éducatif médiatisé : « l'apprenant », « l'enseignant », « le contenu médiatisé », « les TICE », « le processus de médiatisation » et « la politique des instances mandatrices ». Chacune de ces composantes est structurée autour de facteurs d'influence qui vont définir le degré d'efficacité de l'acte entrepris. Le modèle proposé est fondé sur une intention bien définie : celle de considérer l'acte éducatif médiatisé comme étant en premier lieu un acte de communication, ce qui conditionne l'intégration des nouvelles technologies au renforcement des liens relationnels. En effet, la considération de la dimension communicationnelle doit garantir des comportements et des agissements conformes aux attentes, et favoriser l'utilisation des TICE en tant qu'outils susceptibles de renforcer les processus d'apprentissage et de constructions du savoir.

Si on se réfère aux travaux de et, nous constatons que ces auteurs considèrent le processus de médiatisation comme désignant le processus de conception et de mise en œuvre de dispositifs, ils exposent ce processus comme étant un choix des médias et des dispositifs « technosémiopragmatiques ». Le concept de scénarisation devient central ; il permet d'imaginer la progression idéale pour atteindre un objectif. Cette considération théorique insiste sur la complexité du processus de communication qui ne se limite pas à la transmission de l'information, mais à toute une complexité d'intentions d'impact manifesté aussi bien sur les conceptions que sur les comportements.

Beaucoup de travaux vont reprendre ce débat autour du concept de médiatisation et vont permettre de distinguer deux concepts : médiatisation et médiation. Si le premier se réfère au processus technique permettant la production des supports, le deuxième est plutôt centré sur le rôle de l'apport humain à la médiation lors du processus d'apprentissage et sur sa spécificité selon la nature de l'acte ; présentiel, à distance ou hybride. *" Il semble qu'il faille préférer "médiation" pour médiation humaine et "médiatisation" pour médiation technique sous-tendant aussi les aspects multimédias. "*

En ce qui concerne le présent travail, notre considération est centrée sur le processus de médiatisation relatant l'intention, car *" Avant de produire un acte éducatif médiatisé, l'enseignant doit déterminer son intention, car il lui serait plus facile de garantir sa réussite s'il sait en avance ce qu'il veut faire. Cette intention est capitale, car elle permet de générer la ligne directrice de l'acte médiatisé, ce qui*

*va donner sens à son incidence et contribution à la réalisation des objectifs "* (Lahiala & El Fathi, 2018). Cette intention va définir et justifier l'investissement, en termes de temps et des techniques, pour produire des supports pour l'acte éducatif médiatisé. L'essentiel c'est de pouvoir aboutir à une optimisation en termes d'engagement dans le processus de la construction des supports dessinés aux étudiants. Notre premier souci est de considérer une stratégie qui va assurer l'homogénéité et la validité des actions de médiatisation dans des cadres bien définis et des structures bien justifiées. Aucune entreprise de médiatisation ne peut garantir à moyen terme et à long terme une efficacité du processus sans considérer les facteurs du budget attribué pour appuyer les auteurs des supports médiatisés. Le deuxième paramètre que nous proposons est la définition des rôles et des responsabilités par la mise en place de structures formelles de médiatisation, ceci pour garantir l'engagement nécessaire, la fluidité de production et la validation des choix. Par ailleurs nous considérons qu'il est nécessaire d'engager des structures de réflexion disciplinaire pour permettre aux praticiens, selon leur champ disciplinaire et leurs spécialités, d'échanger les idées et de discuter pour permettre la création de la synergie, élément clé de la réussite du processus de médiatisation. Nous nous intéresserons également aux structures techniques de diffusion et à leur déploiement pour pouvoir nous aligner sur les pratiques en cours.

### **Du processus de médiatisation :**

Le terme de médiatisation apparaît fréquemment dans les textes des scientifiques et des professionnels de l'enseignement dès lors qu'il cherche à qualifier la nature complexe du procédé avec la volonté d'encadrer des paramètres et les influences conditionnant sa mise en place dans l'environnement actif de l'apprentissage. Le terme apparaît dès le début de l'exploitation des technicités relevant de l'information et de la communication dans les environnements éducatifs. Pour ce qui relève de notre préoccupation de recherche, et son incorporation dans le modèle AEMBC, nous nous sommes attachés à la compréhension du processus au cours de la production des contenus médiatisés, ces derniers considérés comme des produits clés de l'intégralité de l'acte éducatif médiatisé.

Les campagnes de médiatisation des contenus apparaissent et se présentent comme une phase incontournable lors du passage d'un acte classique un acte intégrant les nouvelles technologies. La médiatisation impose ainsi un certain nombre de tensions du fait qu'elle impose une charge intellectuelle et structurelle à son auteur et sujette de discussion sur le principal responsable de son exécution. Cette tension demeure constante dès lors que la partie de responsabilité n'est point définie entre l'enseignant, tuteur de l'acte éducatif, et le système mandant, responsable intégrale du processus d'apprentissage. Ce paradigme de définition des rôles dans le procédé de médiatisation s'impose comme sujet de réflexion et de discussion dont va dépendre non seulement le procédé de médiatisation, mais encore toute possibilité d'intégration des nouvelles technologies dans l'environnement d'apprentissage, car la médiatisation, où l'acte éducatif basé sur la médiatisation, n'est point un acte cadré par la même nature de l'acte éducatif classique. Le

déploiement d'une stratégie éducative basée sur l'intégration des TIC va imposer naturellement une charge de travail supplémentaire engendrant une polémique entre les enseignants et les systèmes mandants.

Même si nous omettons le traitement de la définition de la responsabilité autour du processus de médiatisation, il reste l'ambiguïté de la définition du responsable sponsorisant la charge financière de ce processus. Toute médiatisation a pour objet la production d'un support devant être diffusé pour amener les apprenants à le consommer et le manipuler. Ceci exige une question autour des investissements financiers à engager dans les différentes phases de médiatisation.

La problématique de la médiatisation se structure ainsi autour de trois volets essentiels qui s'imposent comme étant des facteurs qui vont définir la qualité de sa mise en place. Il s'agit du volet financier sponsorisant son existence, la définition des responsabilités de son exécution, structurelle et technique, et le déploiement des infrastructures nécessaires à la diffusion pour permettre la consultation. La question de la médiatisation suppose ainsi une approche qui pourra permettre de prendre en compte cette tridimensionnalité pour bien gérer la tension conflictuelle pouvant freiner aussi bien l'efficacité de la médiatisation que son existence dans le processus d'apprentissage.

La médiatisation est rendue nécessaire par la nécessité d'une légitimité intellectuelle dans l'espace d'apprentissage, dès le moment où le contenu scientifique passe au stade de l'édition et de la production, puis au stade de la diffusion, la nécessité de construire une image autour du contenu médiatisé s'avère indispensable pour garantir sa bonne diffusion et son usage optimal. Il s'agit de la mise en place d'un système de communication autour de l'intégralité du procédé afin de permettre aux différents acteurs la compréhension des intentions à l'origine de toutes les actions, la saisie de l'intérêt de cet investissement assez complexe et des charges qu'il impose, mais surtout la qualité de l'impact susceptible d'être apporté à l'essence même du processus de l'apprentissage.

La forte prévisibilité chez les acteurs des portées et de la valeur ajoutée des productions du processus de médiatisation a une incidence sur toute la réussite du processus de médiatisation, car il va développer une considération vis-à-vis des produits, considérés comme des dispositifs visant l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience des actes éducatifs.

Ce procédé ne laisse pas beaucoup de place à la distanciation critique de la part de l'enseignant ou du système mandant, peu importe l'auteur de la médiatisation, car l'intention motrice impose un simple faire valoir du procédé et de ses produits, et une implication de la part de l'enseignant par son intervention catégorique dans la conception des séquences et l'expression de ses avis autour de leur enchaînement. Dès lors l'enseignant a deux missions essentielles : la médiatisation des contenus, et la médiation entre la production et l'apprenant. Cette médiation va définir les interventions et les agissements des apprenants en fonction de la relation d'influence ou d'alliance avec leurs professeurs. Ceux-ci doivent être considérés comme étant les interlocuteurs crédibles et uniques de la population des

apprenants. Ceci semble essentiel vu la forte relation d'influence qui s'établit entre eux suite aux activités journalières qui les rassemblent.

Le grand absent du procédé de médiatisation est l'apprenant lui-même, la prise en compte des différents caractères et habitudes d'usage n'est que symbolique. L'erreur principale généralement relevée dans le produit final de la médiatisation est son défaut d'adaptation aux habitudes des apprenants et à leur capacité d'usage des produits médiatisés. Ce n'est qu'à la diffusion du contenu médiatisé que la réaction des apprenants est prise en compte selon leurs réactions à l'égard du produit médiatisé. Ceci peut rendre inefficace l'intégralité de la production et de la médiatisation, car l'essentiel n'est pas la production d'un contenu, mais de le rendre accessible et utilisable par son publique cible ; la réussite d'un contenu médiatisé et de son procédé de médiatisation se résume au constat final de sa consultation et de son utilisation.

La médiatisation concerne donc les moyens mis en œuvre pour inciter à la production des supports médiatisés, le déploiement de ressources intellectuelles et techniques facilitant leur consultation et leur utilisation.

Dans notre modèle nous considérons les facteurs suivants comme étant primordiaux à un bon déploiement du processus de médiatisation ; ils garantissent un certain nombre de conditions nécessaires à l'efficacité de l'usage des produits qui en découlent :

#### ***Définition des stratégies et des ressources budgétaires***

Il n'est point concevable qu'il y ait un déploiement optimal et fonctionnel des solutions et des procédés de médiatisation sans qu'il soit nécessaire d'en définir une stratégie claire donnant lieu à une politique rationnelle. L'objectif est de garantir l'efficacité et l'efficience des actions.

#### **Dimension statutaire :**

Le système mandant doit adopter un positionnement stratégique dans la structuration du processus de médiatisation. Il ne s'agit pas simplement d'exprimer politiquement la volonté d'encourager des comportements d'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement, mais d'aller encore plus loin en structurant l'opération de médiatisation. Cette politique doit être le résultat d'un consensus statutaire entre le système et l'ensemble des enseignants, ou du moins d'une grande partie d'entre eux, œuvrant effectivement dans le système éducatif.

Le succès de cette politique reposera sur une conscience d'optimisation des énergies fournies pour unifier l'ensemble autour de la même conscience garantissant ainsi la synergie même dans la présence de la diversité opératoire. Cette stratégie et cette politique trouveront leur justification dans leur capacité à mettre en place une volonté de synchroniser les efforts dans les différentes disciplines, et sur l'ensemble du territoire. Elles pourraient ainsi contribuer ensemble à une capitalisation au niveau des contenus médiatisés qui permettraient le partage et la normalisation.

L'absence de consensus avec l'ensemble des autres acteurs de l'environnement d'apprentissage a fait qu'un certain nombre d'opérations n'ont pu aboutir à des résultats convaincants.

La non-valorisation des expériences menées par un certain nombre d'enseignants, la non-capitalisation des acquis dans les différentes opérations de déploiement, mais surtout l'absence d'échanges réels et fictifs avec les enseignants actifs dans ce champ ont fait que toutes les parties exprimant la volonté de mettre en place des systèmes efficaces d'intégration n'ont jamais pu aboutir à un réel succès.

De là, il faut respecter les conditions suivantes pour pouvoir garantir l'efficacité et l'optimisation des énergies permettant la réussite :

#### **Rassemblement et consensus :**

Le système doit œuvrer, avant toute préoccupation politique, à mettre en œuvre les outils nécessaires permettant les échanges et une discussion autour de la médiatisation et du consensus global sur le choix de l'aménagement à mettre en place. Il doit apporter son soutien à l'ensemble des enseignants désireux de s'impliquer dans ce procédé pour les encourager au développement de la culture d'implication dans la production des contenus médiatisés.

Cet arrangement ne doit pas être ponctuel et occasionnel, car c'est dans la continuité des échanges et de la discussion autour des procédés, et la reconsidération des positions dans la progression temporelle, qu'il est possible de capitaliser les bonnes expériences et de reconsidérer les mauvaises postures et agissements.

#### **Valorisation des expériences pionnières**

L'un des défauts majeurs des différentes politiques nationales est d'omettre systématiquement, volontairement ou non, des expériences menées par un certain nombre de professeurs et d'enseignants motivés dans leur propre environnement d'apprentissage. Cette omission engendre chez les personnes, censées être des locomotives, un sentiment de démotivation et colère, ce qui les pousse à décrocher radicalement et catégoriquement des projets menés par le système.

De ce fait, nous considérons que la valorisation des anciennes expériences menées de manière individuelle ou isolée est un facteur primordial à la réussite de toute politique nationale. Peu importe le degré de réussite, il est nécessaire, voire vital, d'exploiter ces expériences et de les analyser pour en relever les points positifs et éviter les erreurs commises.

#### **Dimension budgétaire**

Il faut comprendre que le processus de médiatisation va exiger énormément de ressources financières pour son déploiement et la garantie de la qualité de ses productions. Le système mandant doit être en mesure d'allouer le budget nécessaire pour garantir le financement des différentes opérations relevant de la médiatisation pour qu'il soit possible de concevoir des objectifs rationnels réalisables à l'intégralité de l'opération. Il existe de multiples paramètres nécessitant un financement : les charges fonctionnelles, les charges de la formation, de charges des licences de logiciels, etc.

Aucune politique n'est envisageable s'il n'est pas possible d'allouer le budget nécessaire pour sa mise en place, mais il faut aussi être conscient et capable de rationaliser des dépenses selon les priorités imposées par la nature du processus, et ceci en ayant la capacité de définir le prioritaire du non prioritaire. Beaucoup d'opérations ont été menées avec un budget plus que convenable, mais qui n'a point

réussi à aboutir à des résultats convaincants, car la gestion budgétaire n'a pas été assez convenable aux circonstances.

### ***Définition des rôles et des responsabilités :***

Il s'agit bien là de la décision qui va modeler l'ensemble du processus et en définir les paramètres de réussite. Beaucoup d'expériences ont été basées sur la responsabilisation du professeur sur le processus de médiatisation, et ceci en se basant sur le fait qu'il est le responsable direct des contenus et de leur diffusion. Malgré ce constat effectivement basé sur les indicateurs véridiques, il faut comprendre que la charge liée à la médiatisation est trop lourde pour l'enseignant s'il en est l'unique et le seul auteur. Le procédé de médiatisation devrait être appuyé par des structures spécifiques pouvant coacher, accompagner et aider l'enseignant dans cette lourde tâche.

### **Mise en place des structures formelles de médiatisation**

Nous considérons qu'il est nécessaire et opportun de créer des centres spécifiques chargés de médiatiser le contenu proposé par les enseignants. Il s'agit de bâtir ces structures pour disposer de la technicité de médiatisation via des professionnels qualifiés dans l'ingénierie pédagogique qui vont prendre en charge l'opération sous la supervision directe et effective de l'enseignant. Ceci va permettre de décharger l'enseignant d'un investissement temporel et technique pour se concentrer sur la conception pédagogique du contenu médiatisé. Mais il sera aussi possible de garantir une cadence convenable de médiatisation et le partage effectif des contenus médiatisés par l'ensemble des personnes concernées par l'activité pédagogique.

### **Mise en place des structures de réflexion disciplinaire**

Il s'agit d'inciter les enseignants et les professeurs, par discipline, à s'organiser dans des structures de réflexion et de discussion autour de la médiatisation des contenus et de leur scénarisation afin de fournir aux structures techniques de médiatisation un contenu convenablement scénarisé et conçu.

Ces structures de réflexion aménagées par discipline vont garantir l'implication de l'ensemble des professeurs autour de la médiatisation des contenus de leurs spécialités, mais aussi la continuité et la synergie nécessaire pour maintenir une cadence convenable aux besoins spécifiques à chaque spécialité.

### ***Déploiement des structures techniques de diffusion :***

Hormis les intentions stratégiques et l'aménagement organisationnel et opératoire, les structures techniques de diffusion doivent être le résultat d'une étude rationnelle et détaillée de la nature de l'environnement, mais aussi des coutumes et des usages familiers chez les apprenants en prenant note sur leurs limites et les possibilités offertes par la nature de la technologie déployée dans la société. Il n'est pas question d'aller chercher la meilleure technicité de médiatisation, mais plutôt celle considérée comme étant la plus adaptée et la plus conforme aussi bien aux usages des apprenants qu'aux limites imposées par la technologie déployée dans la région. Par exemple, il serait déplacé de prévoir des séances synchrones basées sur le streaming d'un contenu et l'échange impliquant plusieurs personnes sans la disponibilité d'une connexion au réseau Internet permettant cet usage. Il ne faut pas

seulement prendre cette considération à la source d'émission, mais faire attention à toutes les complexités pouvant s'imposer dans les différents sites desquels vont se connecter les apprenants.

Médiatiser des contenus doit être dépendant de la nature des structures exploitables pour leur diffusion, il ne s'agit pas de prendre la meilleure solution de diffusion, mais bien d'adopter la plus ajustée à la nature de l'environnement.

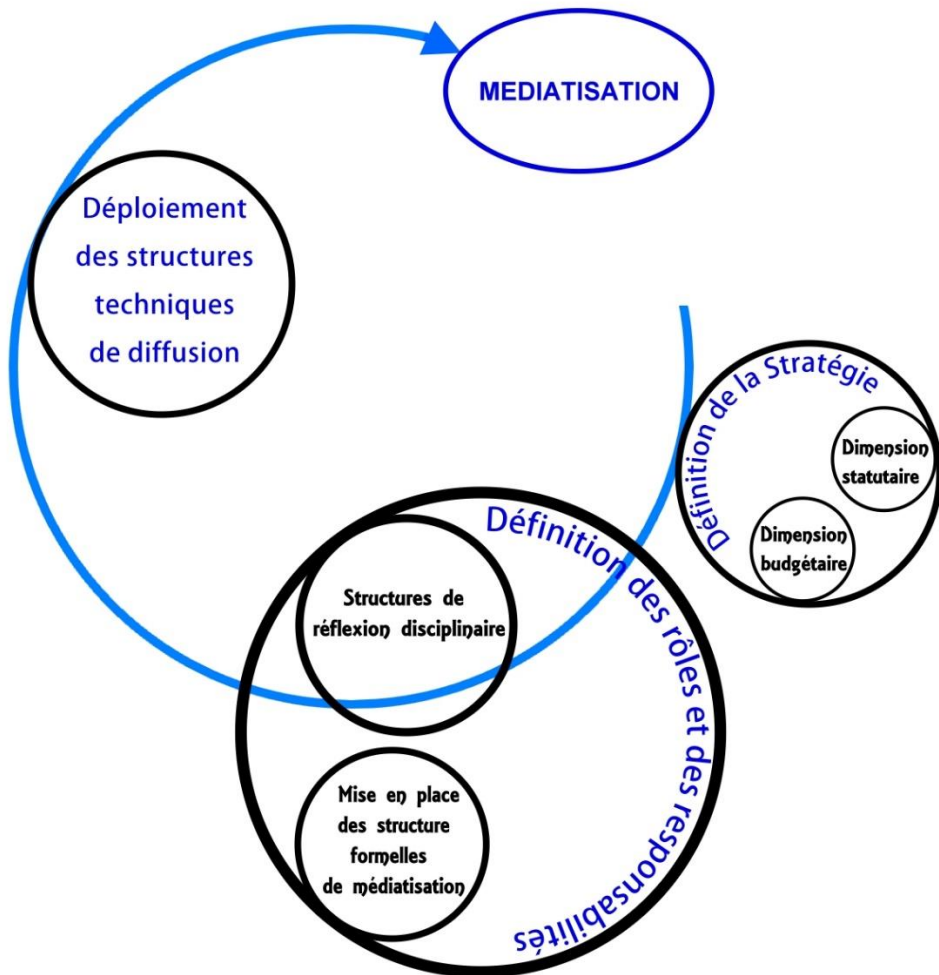


Figure 1 : Modélisation relative à la composante Médiatisation dans le modèle AEMBC



### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Gettliffe-Grant, N. (2004). "Analyse de médiation, médiatisation et apprentissages. Apprentissage des langues et systèmes. *ALSIC* n°7, 153-162.
2. Lahiala, A., & El Fathi, A. (2018). Modèle AEMBC : partie conceptuelle relative à la composante « enseignant »/AEMBC model : relative conceptual part of the component "teacher". *European Journal of Education Studies*, 88-118.
3. Meunier, J. P., & Peraya, D. (2004). *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique (2e édition revue et augmentée)*. Bruxelles : De Boeck.
4. Peraya, D. (2003). De la correspondance au campus virtuel : formation à distance et dispositifs médiatiques. Dans C. Bernadette, & P. Daniel, *Technologie et innovation en pédagogie. Dispositifs innovants de formation pour l'enseignement supérieur* (pp. 79-92 ). Bruxelles : De Boeck.